



Saint-Julien-Montdenis

Maurienne - Savoie 

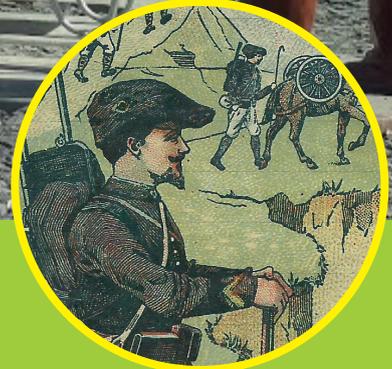
Lo marshyan' grône



Page 8
Les travaux



Page 11 à 27
Les associations



Page 28 à 29
Histoire

Informations

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Mercredi 13h30 - 17h30

Jeudi, vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Samedi 10h - 12h

Adresse : 318, rue du Bourg
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Site internet : www.saint-julien-montdenis.com

M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE :

info@saint-julien-montdenis.com

SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26

E-MAIL ACCUEIL :

accueil@saint-julien-montdenis.com

E-MAIL SECRETARIAT :

sa@saint-julien-montdenis.com

ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi 9h30 - 11h30

Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09

Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles, s'adresser à Mme Françoise SIBUE à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Sur demande, téléphoner à la mairie.

Tél. : 04 79 59 60 85

SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence :

de 9h à 11h les mardis et jeudis

Tél. : 04 79 59 65 55 ou 06 61 72 83 59

e-mail : st@saint-julien-montdenis.com ou
jlst@saint-julien-montdenis.com

SOREA : Plus de permanence en mairie

En cas de besoin adressez-vous directement au siège de la SOREA zone du Pré de Pâques

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 17h30

ADRESSE : Zone du Pré-de-Pâques

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77

Site : www.sorea-maurienne.fr

Email : accueil@sorea-maurienne.fr



TRANSPORTS:

Ligne régulière de bus les mardis, mercredis et samedis le matin et l'après-midi

Renseignements : 04 79 83 45 45 ou sur le site www.coeurdemaurienne.com



ADMR :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 14h à 17h30. tél 04 79 56 87 35

POLICE MUNICIPALE :

Noémie Milleret 06 89 31 87 79

pm@saint-julien-montdenis.com

Bibliothèque municipale Horaires d'ouverture lundi (17h - 19h) mercredi (9h30 - 11h30 / 16h30 - 18h30)		
Ecole primaire Tél 04 79 59 62 92	Médecin Tél 04 79 59 00 59	Gendarmerie Tél 17
Ecole maternelle Tél 04 79 59 61 61	Pharmacien Tél 04 79 59 64 83	Samu Tél 15
Services religieux En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne Tél 04 79 64 06 64	Kinésithérapeute Tél 04 79 59 62 20	Pompiers Le 18
Sous-préfecture Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27 Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h) vendredi (8h30 - 11h45)		La Poste 8h30 - 11h30 Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21	Syndicat du Pays de Maurienne Tél 04 79 64 12 48	ONF Tél 04 79 59 61 49
Sirtom déchetterie Tél 04 79 59 63 52 Horaires d'ouverture du lundi au samedi (8h00 - 12h / 14h00 - 17h30)		



Dans un précédent bulletin municipal, paraphrasant John Fitzgerald Kennedy, je suggérais à nos concitoyens, dans la période difficile que nous traversons, de ne plus se demander ce que la commune pouvait faire pour eux mais ce que eux pouvaient faire pour leur commune. L'initiative citoyenne qui s'est mise en place autour d'un conseiller municipal, José Varésano, pour la création d'une

œuvre dédiée à la mémoire de nos Ardoisiers sur le rond-point central de la zone du Pré-de-Pâques est la plus belle illustration de ce que cet état d'esprit peut apporter à la collectivité. La volonté de créer un aménagement pour rendre visible une activité historique et emblématique de notre commune existait depuis longtemps mais aux prises, comme les autres communes, avec nos difficultés financières et recentrés sur nos priorités ce projet était sans cesse repoussé !

Pour contourner cette difficulté et faire en sorte que ce projet aboutisse, il aura fallu cette initiative citoyenne, c'est-à-dire la capacité de prendre en charge un projet, en s'assurant du soutien logistique et financier de la commune et de la communauté de communes bien sûr mais aussi en y adjoignant d'autres forces, celles du bénévolat, celles du mécénat d'entreprises du territoire, celles de simples citoyens qui avaient juste envie de faire quelque chose pour embellir leur commune et rappeler son histoire passée.

Cette histoire des ardoisiers, c'est aussi l'histoire des migrations. L'histoire des personnes qui sont venues d'ailleurs pour travailler dans ces carrières et je voudrais aussi saluer toutes les personnes de Saint-Julien-Montdenis et d'ailleurs en Maurienne qui ont donné de leur temps, de leur énergie pour construire et offrir à notre vallée ce beau spectacle de la seconde biennale culturelle « d'ici et d'ailleurs ».

Là encore des citoyens se sont engagés, bénévolement pour construire avec des professionnels un spectacle vivant, racontant l'histoire de leurs vies qui, ajoutées les unes aux autres, dessinent l'histoire de notre chère vallée. Ce beau spectacle, bien que par nature éphémère restera longtemps dans nos mémoires comme un hymne à la diversité des parcours qui, fusionnés dans l'idéal du vivre ensemble, constitue le creuset d'un légitime et positif sentiment d'appartenance à un territoire.

Merci pour ces initiatives citoyennes, bon été à chacune et chacun d'entre vous et bonne lecture de ce bulletin municipal n°35.

Sincèrement vôtre
Le maire, Marc TOURNABIEN

Sommaire

Page 2	Informations
Page 3	Édito / Sommaire
Page 4	Conseil municipal
Page 5	Conseil municipal
Page 6 à 7	Budget
Page 8	Les travaux
Page 9	CCCM
Page 10	Les écoles
Page 11 à 27	Les associations
Page 28 à 29	Histoire
Page 30	Nouvelle entreprise
Page 31	Les brèves

Magazine semestriel édité par
la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

Rédaction

Le conseil municipal

Crédit photos

Photothèque mairie

Conception Impression

L'imprimerie du Marais - www.diaph-atelier.com

Tirage

1000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé
avec encres à base végétale

Mairie de Saint-Julien-Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

Conseil Municipal

Décisions prises par le conseil municipal fin 2015 et au 1er semestre 2016

Le 16 décembre 2015

Le conseil approuve :

- la vente de parcelles communales à TELT pour le chantier Lyon / Turin pour un montant de 126 492€ sur 4 secteurs,
- la vente d'une parcelle de 69m² au prix de 10€ le m² à M. MASSA,
- l'échange de parcelles communales avec l'OPAC afin de mettre en conformité le foncier de celui-ci,
- la vente d'une parcelle de 248m² à M. BELLET au prix de 10€ le m²,
- la vente d'une parcelle de 114m² à M. MONTANARI au prix de 10€ le m²,
- le remboursement de frais kilométriques pour un intervenant aux TAP,
- la convention permettant au personnel communal l'adhésion à l'amicale du personnel « Coeur de Maurienne ». La commune paierait une cotisation de 62,50€ par agent (25€ restant à la charge de celui-ci,
- le projet de réaménagement de la déchetterie des FONTAGNEUX gérée par le SIRTOMM.

M. le maire présente le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale sur lequel le conseil doit donner un avis, après débat et remarques celui-ci est approuvé (1 contre, 2 abstentions, 16 pour).

Le 2 février 2016

Le conseil approuve :

- à la majorité moins deux abstentions une subvention de 2 000€ à la coopérative scolaire pour aider au financement d'une classe de découverte pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire.

Le conseil autorise M. le maire à acquérir la maison VEDEL dans le centre bourg pour 10 000€, la commune sera ainsi propriétaire d'un ensemble de maisons et va pouvoir lancer une étude pour le réaménagement du centre bourg. Après présentation de la filiale IDWATT par M. Marchand directeur de la SOREA, le conseil vote à la majorité l'augmentation du capital de cette filiale (la SOREA en posséderait 91,5% et M. Barthélémy 8,5%).

Le conseil accepte le projet d'inscription du sentier des Ardoisiers et de celui des côtes de Lancheton au programme de révision du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Le 15 mars 2016

Le conseil approuve :

- les délibérations du CCAS présentées par Mme Corinne COLLOMBET :
* une demande d'aide sociale pour une prise en charge des frais d'hébergement en EHPAD par le conseil départemental pour une personne sous curatelle,

- * l'attribution des subventions aux associations habituellement subventionnées par le CCAS pour un montant de 13 103€,
- * le compte administratif 2015 qui est concordant avec le compte de gestion,
- * la présentation du budget primitif pour 2016 établi et équilibré à hauteur de 24 303€.

- le compte administratif du lotissement « Clos des Vignes 2 » qui est concordant avec le compte de gestion établi par le receveur des impôts,
- le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur des impôts et qui est concordant avec le compte administratif du lotissement « La Maladière »,
- le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur des impôts et qui est concordant avec le compte administratif « eau et assainissement 2015 »,
- le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur des impôts et qui est concordant avec le compte administratif de la commune,
- le versement d'un acompte à l'Echo Ardoisier,
- le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération à la ZAC afin de pouvoir aménager le rond-point.

Le conseil vote :

- le budget primitif 2016 du lotissement « Clos des Vignes 2 » qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 119 238, 46 € :

Fonctionnement : 75 222,77 €
Investissement : 44 015, 69 €

- le budget primitif 2016 du lotissement « la Maladière » qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 914 467, 48 € :

Fonctionnement : 594 733, 74 €
Investissement : 319 733, 74 €

M. le Maire précise que sur 11 lots : 7 lots font l'objet d'un compromis de vente, 2 lots sont en cours de compromis, il en reste 2,

- le budget primitif 2016 « eau et assainissement » qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 692 800,00€ :

Fonctionnement : 491 300,00€
Investissement : 201 500, 00€

Les principaux travaux sont la réhabilitation du chemin de la Rochelle et celle du Capitaine Bulard.

- les taux d'imposition pour les 3 taxes pour 2016 : aucune augmentation n'est prévue :

taxe d'habitation : 10,56%
taxe foncière sur les propriétés bâties : 18,91%
taxe foncière sur les propriétés non bâties : 104,90%,

- le budget primitif 2016 de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses tant en investissement que d'exploitation à la somme 3 423 500,00€ :

fonctionnement : 2 181 600,00€
investissement : 1 241 900,00€

Ce budget est adopté à la majorité moins 3 abstentions.

- la vente des parcelles 1144, 1145 et 1146 à M. ALARY (futur

Conseil Municipal

maraîcher sur la commune),

- la nomination des titulaires et suppléants pour l'AFP de Montdenis :

titulaires : TOURNABIEN Marc et DAMINATO Roselyne

suppléants : MODESTO Georgette et VIARD Marcel,

- l'approbation du projet de PLH (Projet Local de l'Habitat), celui-ci est piloté par la CCCM et fait suite à celui de 2006 / 2012.

Le conseil décide d'affecter le résultat 2015 de fonctionnement de la commune comme suit :

Montant du résultat d'exploitation 2015 : 412 462, 38€

Couverture du déficit reporté : 287 997, 77€

Résultat en instance d'affectation : 124 464,61€

Le conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à adhérer pour 2016 :

- à l'ASADAC (Agence Savoyarde d'Aménagement, de Développement et d'Aide aux Collectivités) pour un montant de 473, 70€,

- à l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) pour un montant de 96€,

- à l'ANEM (Association Nationale de Elus de la Montagne) pour un montant de 353, 35€.

Le 28 avril 2016

Le conseil vote :

- la TVA du lotissement de « La Maladière » : celle-ci ne s'appliquant que sur la marge (prix achat/prix de vente), il a fallu rechercher le prix initial de tous les terrains qui varie entre 75,063€ et 75,050€ par m²,

- les décisions budgétaires modificatives du budget principal et du budget du lotissement de la Maladière,

- les subventions aux associations pour un montant de 66 785,50€,

- une aide financière exceptionnelle pour un jeune sélectionné pour le championnat de France de boxe : 400€ (contre 3- abstentions 4- pour 12),

- la vente d'une parcelle à M. et Mme MONTANARI , après passage du géomètre elle devient la parcelle 3277,

- la vente d'une parcelle à M. MASSA, après passage du géomètre elle devient la parcelle 3279,

- la vente d'une partie du local salle des fêtes rue du Bourg à M. Patrick COLLOMBET pour un montant de 6 060€,

- l'achat de la parcelle 1457 et le lot n°3 de la parcelle 1456 à M. CHWALKOWSKI pour démolition, un accord sera trouvé avec Mme RICHARD pour la partie du bâtiment édifiée sur la parcelle 1456,

- le mandatement au centre de gestion pour souscription d'un contrat assurance groupe couverture risque statutaire pour tous les personnels travaillant plus de 28h / semaine,

- la création et la suppression de postes pour avancement de grade : un poste d'ATSEM 1ère classe remplacé par un poste d'ATSEM 2ème classe principal et deux postes d'adjoints techniques principaux 2ème classe remplacés par 2 postes d'adjoints principaux 1ère classe.

Le conseil autorise M. le Maire : à signer la convention TELT / EDF / commune concernant la revalorisation de Babylone.

Le projet d'aménagement se fera en 2 temps : la conception et la réalisation sous maîtrise d'ouvrage de la commune. A ce jour nous avons obtenu 10 000€ + 95 000€+25 550€ de TELT (mesures compensatoires) et 12 500€ d'EDF.

La commission communale chargée de l'environnement

Cette commission présidée par M. le maire et animée par M. Marcel VIARD est composée des membres du conseil : Mmes BOCH Elisabeth, CHOMAZ Josiane, COLLOMBET Corinne, DELANGRE Martine, DAMINATO Roselyne , LESIEUR Evelyne, MODESTO Georgette, VALENZANO Martine et MM. DABURON Didier, HERMES Jean-Marc, LESEURRE Patrick, OLIVETTO Claude VARESANO José, VIARD Marcel et de personnes de la commune : Mmes BOIS Paulette , PANIZ Christine et MM. ROVASIO François et ELOY Nicolas.

Elle se réunit pour réfléchir à différents aménagements possibles qui vont dans les années à venir embellir notre commune : le site de Babylone pour lequel nous avons obtenus des financements de TELT et EDF et le réaménagement du bourg maintenant que la commune est propriétaire de tout l'îlot central.



Le Budget

Ces deux pages sont consacrées aux budgets, à savoir le budget général complété par le budget de l'eau et de l'assainissement ainsi que le budget du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale). Nous avons en cours le budget du lotissement du Clos des Vignes II et le budget du nouveau lotissement de la Maladière.

LOTISSEMENT « CLOS DES VIGNES II »

Commencé en 2010, il reste toujours un 1 lot à vendre dans le lotissement.

LOTISSEMENT « LA MALADIÈRE »

Les travaux ont commencé dès que les propositions d'achat ont été effectives. Ils sont financés par un prêt relais sur 2 ans qui sera remboursé avec les recettes des ventes de terrains.

BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Ce budget est indépendant des autres : c'est le consommateur et non le contribuable qui finance les dépenses du budget de l'eau et de l'assainissement.

Réalisé 2015	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	226 309,79 €	298 706,91 €
INVESTISSEMENT	60 124,48 €	75 356,47 €

Les recettes :

La vente de l'eau a produit une recette de 252 041,53 € en 2015.

Pour 2016, le conseil municipal a voté l'augmentation du tarif de location des compteurs qui passe à 24€/an.

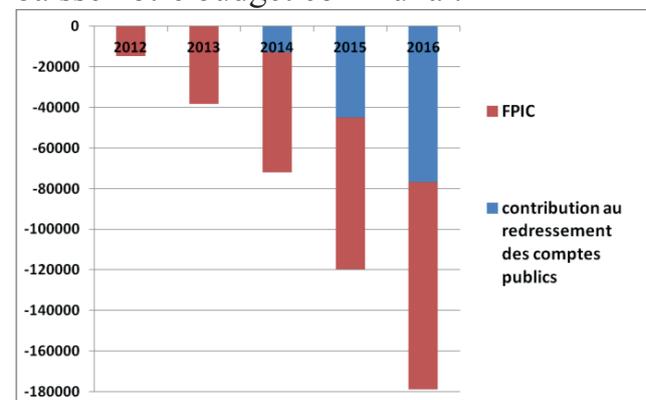
Le prix de l'eau passe à 1,702€ HT/ m3 et l'assainissement à 1,338€ HT/ m3.

BUDGET GENERAL

En 2012, nous avons introduit dans nos dépenses, notre participation au FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales). Ce fonds permet de répartir les ressources entre communes riches et communes pauvres. Appartenant à une communauté de communes considérée comme riche, nous participons au FPIC. En 2012, 14 850€ et en 2016, 117 000 €.

En 2014, la contribution au redressement des finances publiques a été mise en place à hauteur de 13 000€ pour être en 2016 à hauteur de 76 867 € et un peu moins qu'il n'était prévu en 2017 selon l'annonce de M. le Président de la République au congrès des maires.

Les dotations de l'Etat continuent de diminuer ce qui implique de revoir à la baisse notre budget communal.



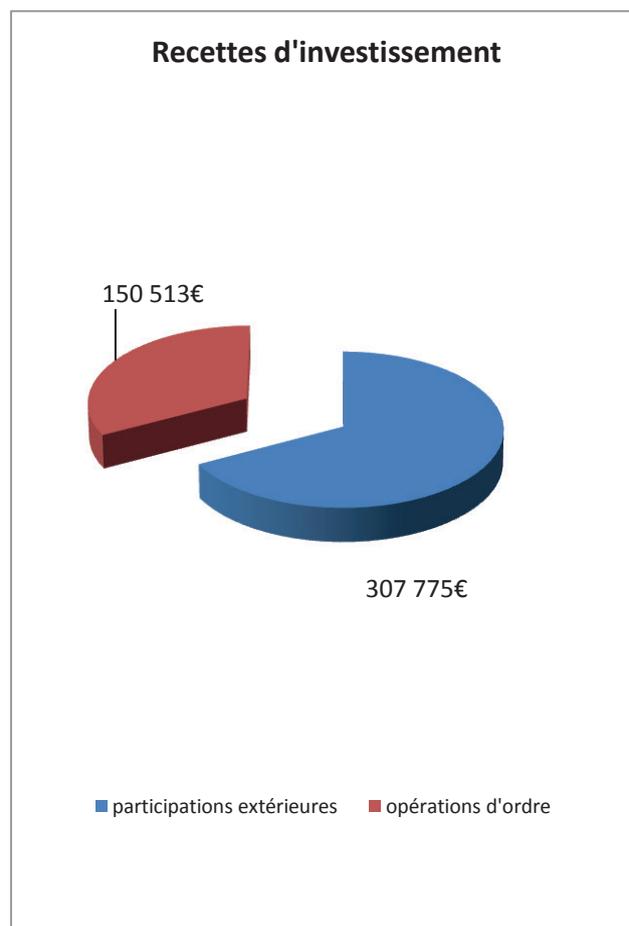
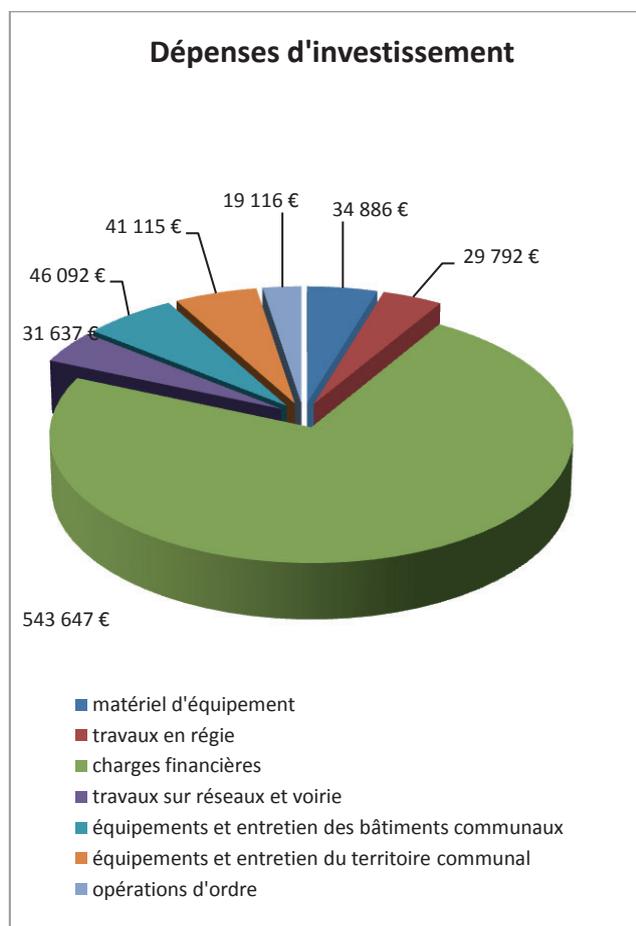
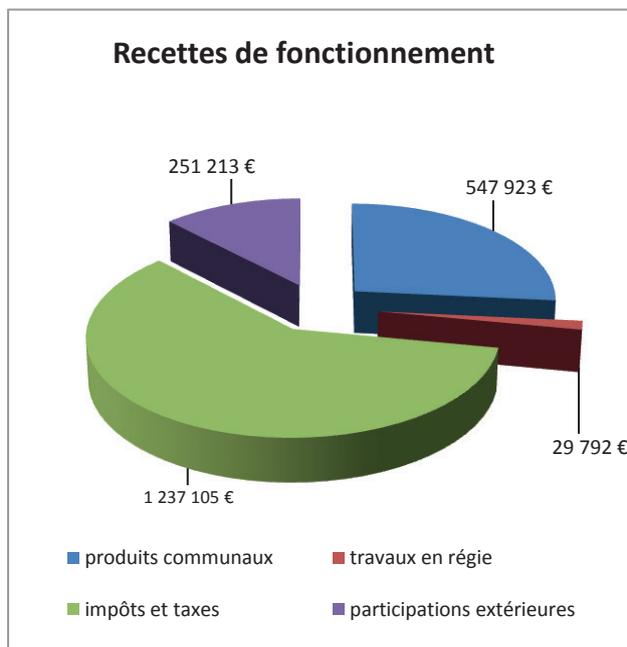
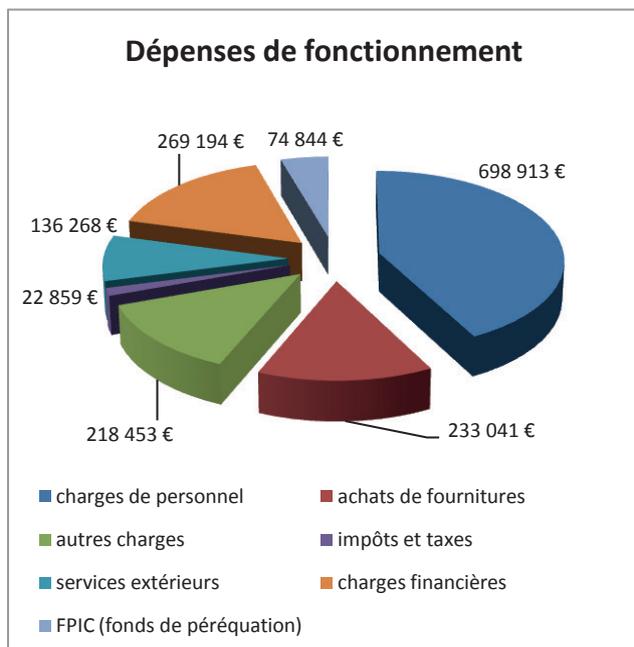
Baisse des recettes liée aux prélèvements de l'Etat

Les graphiques sur la page de droite montrent le budget général réalisé sur l'année 2015.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant ces différents budgets (communal, eau et assainissement, CCAS, lotissements), ceux-ci sont consultables en mairie sur demande.

Le Budget

QUELQUES CHIFFRES ET GRAPHIQUES SUR LE BUDGET COMMUNAL REALISE EN 2015



Les travaux



Lotissement de la Maladière

Les travaux de viabilisation du lotissement de la Maladière sont maintenant terminés. Les réseaux d'eau et d'assainissement ont été testés et sont opérationnels. Ils ont été réalisés par des entreprises extérieures.

Le câblage électrique est en cours de réalisation par la SOREA. Il restera le réseau France Télécom.

Une partie des enrobés va être réalisée au mois de juin

Les 11 lots sont à ce jour tous réservés et certains permis de construire sont en cours d'instruction.

Les premières réalisations devraient commencer courant de cet été.



Rue de la Rochelle

Des travaux d'enfouissement des réseaux sont en cours rue de la Rochelle et rue du Capitaine Bulard. Ils sont réalisés par les services techniques de la commune et consistent à :

- reprendre l'alimentation en eau potable.
- séparer les eaux usées et les eaux pluviales.
- réhabiliter le canal d'arrosage.
- mettre en souterrain les réseaux électriques et les réseaux France Télécom.

Ces travaux de génie civil sont subventionnés à 70%.

Ils permettent de poursuivre l'enfouissement des réseaux dans notre commune et d'améliorer l'aspect visuel autour de la tour, un des symboles de Saint-Julien-Montdenis.



L'extension de la zone d'activité du Pré-de-Pâques est enfin devenue une réalité !

Après des années consacrées au montage des dossiers, à l'acquisition des terrains et à la procédure de déclaration d'utilité publique, trois plateformes d'environ 6000 m² sont enfin disponibles pour l'installation de nouvelles entreprises sur notre commune. Cette réalisation nous la devons à l'engagement de la commune et de la communauté de communes dont les élus ont soutenu et porté ce projet.



L'entrée de la nouvelle voirie située au niveau du bâtiment abritant l'entreprise Colas au-dessus du rond-point desservant Saint-Julien.

Vue de la voirie et des nouvelles plateformes disponibles pour les entreprises.



Un nouveau transformateur réalisé par la SOREA permettra d'alimenter les futures entreprises et l'éclairage public.

Les 600 mètres de voiries nouvelles se terminent par une place de retournement au bord de laquelle est implantée une station de refoulement qui permettra de diriger les eaux usées vers la station de traitement intercommunale de Saint-Jean-de-Maurienne.



Les écoles

Une année à l'école élémentaire de Saint-Julien-Montdenis

Les projets culturels n'ont pas manqué cette année, notamment parce que « le goût d'apprendre peut émerger dès lors que [sont] proposés des objets culturels, grâce auxquels chacun relie ce qui lui est le plus intime à ce qu'il y a de plus universel. » (Ph. Meirieu)

Outre la poursuite du partenariat avec le ciné-club, tous les élèves ont participé au nouveau projet artistique du Jardin des Cairns avec Yves Pasquier et Jean-Pierre Brasz. Ce fut l'occasion pour les élèves de réfléchir à leur empreinte écologique.

Les plus jeunes sont également allés au musée des Beaux Arts de Grenoble, d'autres ont travaillé sur la bande-son d'un film, enfin les plus grands sont partis en court séjour à Lyon les 30 et 31 mai. Ce fut l'occasion pour ces derniers de découvrir une petite part de la richesse de ce site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et nous remercions tous ceux qui ont rendu ce projet possible (notamment la mairie et la Tirelire des Écoles).

En 2016-2017, en raison d'une petite baisse des effectifs (- 9), la cinquième classe ferme, nous souhaitons « bonne continuation » à Mme Legrand qui quitte l'école. Mais de nouveaux projets, en lien avec la rénovation de l'école, sont déjà en préparation



Temps d'Activités Périscolaires

Les enfants des écoles élémentaire et maternelle de Saint-Julien-Montdenis ont pu s'initier, lors des Temps d'Activités Périscolaires :

- pour les maternelles : après un temps de repos ou de sieste pour les plus petits, aux arts plastiques, à des activités motrices (dont 4 séances de boule lyonnaise grâce à des bénévoles de la boule ardoisière et de Saint-Michel)

- pour les primaires : au basket, à l'équitation, à la musique, au cinéma, au jardinage, à des jeux de société, à la décoration, à des animations autour du livre, à des jeux de cour, et aussi à l'informatique.

En moyenne, 60% des enfants y ont participé, et plus de 80% sont satisfaits de leur organisation qui sera donc reconduite l'an prochain.

Les Associations

L'Association Foncière Pastorale de Saint-Julien

L'Association Foncière Pastorale de Saint-Julien a tenu son assemblée générale ordinaire le vendredi 11 mars 2016, à l'espace culturel et sportif de Saint-Julien-Montdenis.

Dans l'attente du compte-rendu définitif de cette AG, voici un point sur les listes des propriétaires de l'AFP, car des questions nous sont régulièrement posées à ce sujet.

Selon l'article 6 des statuts des AFP, « *Un état nominatif des propriétaires membres de l'assemblée générale ... est tenu à jour par le Président de l'Association Foncière* ».

Malgré les difficultés présentées par cette obligation, le conseil syndical s'efforce de s'y appliquer de son mieux. Ainsi la première source dont dispose l'AFP pour tenir à jour la liste des propriétaires est le cadastre.

Selon l'article 2 des statuts des AFP : « *[Il ressort ... que « les propriétaires membres ont l'obligation d'informer les acheteurs éventuels des parcelles engagées dans l'association des charges et des droits attachés à ces parcelles, ainsi que les locataires de l'immeuble de cette inclusion et des servitudes afférentes ;*

D'autre part, « Toute mutation de propriété d'un immeuble inclus dans le périmètre doit, également, être notifiée au Président de l'association par le notaire qui en fait le constat. »

Ces obligations ne sont malheureusement pas toujours respectées et les erreurs contenues dans les fichiers du cadastre viennent principalement de successions non finalisées ou non transmises au bureau des hypothèques puis au cadastre (responsabilité des notaires) ou d'adresses ayant changé et dont les propriétaires n'ont pas fait part aux services compétents.

Ainsi, le dernier fichier disponible au cadastre comporte 1216 propriétaires, pour 2345 parcelles constituant le périmètre de l'AFP de Saint-Julien (surface totale 70 ha).

L'ensemble des courriers renvoyés par les services postaux depuis 2008 soit au total 554 noms, ont été enregistrés dans un fichier nommé « *ne pas envoyer* », consultable par les propriétaires qui en feront la demande. Ce fichier comporte également les co-propriétaires indivis, les nu-propriétaires, car selon l'article 6 des statuts, un propriétaire = une voix pour l'assemblée générale. Cette personne est en général la personne ayant l'usage (usufruitier), ou l'un des propriétaires indivis. Les critères de choix que les membres du conseil syndical ont appliqués sont dans ce dernier cas, dans l'ordre :

- avis écrit des co-propriétaires pour désigner un mandataire,
- le co-propriétaire domicilié le plus proche,
- ou à défaut l'aîné de la co-propriété.

Il ressort de ce travail un nombre de propriétaires identifiés de:

- **521 propriétaires**, dont :
 - 102 propriétaires dont nous avons l'adresse électronique
 - 419 propriétaires pour qui nous utilisons l'adresse postale

Les propriétaires sont donc invités à participer activement à cette mise à jour. Le moyen le plus simple et le plus économique est de contacter l'AFP par courriel ou à défaut de prendre rendez-vous aux permanences qui sont assurées en mairie – dans la mesure du possible - les mardis après-midi. Toute adresse électronique permet de diminuer les frais postaux de l'AFP, qui peut ainsi consacrer plus de finances à son objectif final, l'entretien des terrains en vue de leur utilisation pastorale et agricole.



Chantier de réouverture d'espaces en friche à l'Épine en mars 2016

Vous pouvez joindre l'AFP à :
afpsaintjulien@saint-julien-montdenis.com,
ou le président Michel BUFFARD au 06.30.37.54.16

Les Associations

Le Tennis Club

Le Tennis Club de Saint-Julien-Montdenis repart pour une nouvelle saison, la nouveauté est la réservation des courts uniquement en ligne pour ses adhérents après inscription.

Les inscriptions au club pour 2016 (carte individuelle, famille et invité) peuvent se faire en contactant

- par mail : pfister-michel@wanadoo.fr
- ou par tél. : 06 75 53 62 46

Le Tennis Club a renouvelé son bureau lors de son assemblée générale :

Président : Michel Pfister
Secrétaire : Bruno Deschamps
Trésorier : Jean Podigora



Gymnastique Volontaire

Avec la trentaine de membres dont un homme, l'association Gymnastique Volontaire propose deux séances :

**le lundi de 19 à 20h avec Maud Bois et
le jeudi de 20 à 21h avec Laurence Gagnière**

dans la salle des fêtes de l'espace sportif et culturel de la Croix des Têtes.

Le fait d'avoir 2 animatrices diversifie l'approche de la GV et permet à chacun de trouver son bonheur.

Nous pratiquons certes le renforcement musculaire traditionnel (abdos, fessiers, ...) mais aussi les Steps, la Zumba, le cardio training et une exclusivité GV, les disques GV gliss'.

Nous espérons compléter notre panoplie d'instruments de « torture » avec de gros ballons afin de travailler les abdos et les appuis.

**Nous recherchons de
nouveaux(elles) dirigeant(e)s.**
Nous publierons des affiches
dès la rentrée afin
d'avertir les intéressé(e)s
de la reprise de notre activité.

**VENEZ ESSAYER :
LES 2 PREMIÈRES SÉANCES
SONT GRATUITES.**

Les Associations

Football club

Pour la saison 2015-2016, l'école de foot a représenté notre commune dans deux catégories en début de saison (poussins et benjamins), puis dans trois catégories : débutants, poussins et benjamins à partir de janvier 2016, ce grâce à l'entente mise en place avec le CAM Foot de Saint-Jean-de-Maurienne. Cela a permis aux enfants de pouvoir ainsi évoluer chacun dans sa catégorie d'âge.



L'entente jeune gérée avec un très bon état d'esprit, nous a fait envisager l'avenir sous de meilleurs auspices, cependant la fusion entre le FC St-Julien et le CAM Foot a été refusée lors de l'assemblée générale du CAM le 28 mai 2016.



Le FC St-Julien sera donc au rendez-vous la saison prochaine. Il renouvelle son partenariat avec la région. Nos jeunes adhérents, âgés de 15-25 ans, pourront bénéficier des avantages de la carte M'Ra qui leur sont accordés. Malgré les budgets que nous devons revoir depuis deux années consécutives à la baisse, nous restons sur notre objectif d'être une association accessible, avec un tarif de licence raisonnable afin que notre passion puisse être partagée par tous.

L'ensemble des dirigeants vous remercie toutes et tous, pour l'intérêt que vous portez au Club, que ce soit par votre présence lors des matches, lors de nos ventes annuelles de calendriers, tickets de tombola... ou lorsque vous participez aux événements organisés par l'Association.

P'tit clin d'œil à Adam PASQUIER, qui a passé son diplôme d'arbitre et qui a terminé deuxième de sa session.

FELICITATIONS !



Notre équipe senior quant à elle, poursuit son petit bonhomme de chemin et se classe à la 6ème place de la poule cette année. Les matches se suivent et ne se ressemblent pas !!! Capable de tenir au score les meilleures équipes de la poule, nous restons parfois stupéfaits devant certaines défaites. Mais la convivialité et la bonne entente du groupe fait vite oublier les mésaventures.



Le FC St-Julien sera donc au rendez-vous la saison prochaine. Il renouvelle son partenariat avec la région. Nos jeunes adhérents, âgés de 15-25 ans, pourront bénéficier des avantages de la carte M'Ra qui leur sont accordés. Malgré les budgets que nous devons revoir depuis deux années consécutives à la baisse, nous restons sur notre



Les Associations

Echo Ardoisier

Comme chaque début d'année, le samedi 23 janvier a eu lieu l'assemblée générale de l'Écho Ardoisier. Les membres du Conseil d'Administration ont fait un retour sur l'année écoulée, tant sur le plan des activités que sur le plan financier.

Le samedi 19 mars, une quarantaine de musiciens se sont retrouvés pour la commémoration du cessez-le-feu entre la France et l'Algérie.



Puis le samedi 2 avril, les musiciens défilent pour le Carnaval.

Le samedi 23 avril, pour sa répétition hebdomadaire, l'Harmonie a eu l'honneur et le privilège d'accueillir Maxime AULIO, jeune compositeur français. En effet, au traditionnel concert de printemps, le samedi 7 mai, était interprétée sa pièce « les voyages de Gulliver », composée en 2000. En première partie de cette soirée est intervenu l'ensemble départemental de cors ainsi que des cors des Alpes.



Le lendemain, le dimanche 8 mai, les musiciens étaient présents pour la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

Avant la pause estivale, l'Écho Ardoisier a accueilli les musiciens de Villarfocchiardo pour un échange amical entre les deux harmonies.

D'ores et déjà, l'Écho Ardoisier vous invite à réserver votre soirée du samedi 22 octobre 2016, pour participer à un repas dansant sous le signe de l'Italie, cuisine et orchestre.



Les Associations

UNION FEDERALE des Anciens Combatants - Victimes de Guerre SAINT-JULIEN-MONTDENIS 73870

Comme chaque année vers la fin janvier les anciens combattants de l'UNION FEDERALE se réunissent en assemblée générale annuelle conformément aux statuts de leur association.

En ouverture de la séance le président Dany AMEVET nous fit part de ses problèmes de santé, chacun d'entre nous lui souhaitant un prompt rétablissement et beaucoup de courage pour accepter un traitement très lourd de sa maladie. Ensuite il remercia tous les présents ainsi que le vice-président, le trésorier, le secrétaire et les membres du bureau de l'avoir bien secondé dans le courant de l'année écoulée, sans oublier le porte drapeau FERNAND JOBERT qui participa à 16 sorties à Saint-Julien-Montdenis, à Montdenis et dans les autres communes environnantes, il excusa ensuite les absents et souhaita également un prompt rétablissement à tous ceux qui sont touchés par la maladie.

Le secrétaire Aimé BORJON nous donna lecture des différentes activités de la section au cours de l'année 2015. Dans un exposé rédigé avec précision, il énuméra successivement dans un ordre chronologique les différentes réunions de bureau : forte participation aux cérémonies patriotiques à Saint-Julien-Montdenis, à Montdenis et dans les communes environnantes, notamment lors de l'inauguration du monument aux morts d'Albanne.

Le trésorier André MOLLARD nous dressa le bilan financier de l'année écoulée 2015 ainsi que celui du 11 novembre 2015. Les finances sont en équilibre avec un très léger excédent.

Le président au nom de tous remercia nos deux camarades, du travail qu'ils ont effectué avec la plus grande rigueur et le plus grand soin. Ces deux bilans moral et financier furent approuvés à l'unanimité. Le président remercia aussi deux de nos camarades qui ont fait un don à l'occasion de la remise de leurs médailles de la croix du combattant.

On passa ensuite au renouvellement du bureau, il reste inchangé.

Au cours de la réunion Gaby LAYMAND président honoraire et vice-président de l'Union Fédérale de CHAMBERY apporta quelques informations concernant le MONDE COMBATTANT. En 2017, c'est la section de MOUTIERS qui à l'occasion du centenaire de sa création se chargera d'organiser de nouveau un CONGRES DEPARTEMENTAL des Anciens Combattants et VG de la Savoie. Situation des militaires ayant participé aux différentes opérations après le 2 juillet 1962 et ce jusqu'au 2 juillet 1964.

A ce sujet le président a bien envoyé les motions aux députés et aux sénateurs de notre département mais les réponses ont toutes été négatives. Quatre de nos adhérents se trouvant dans cette situation ont envoyé à l'ONAC de CHAMBERY les imprimés de demande de carte du combattant. Tous ont reçu une réponse défavorable pour l'instant. Actuellement rien n'est décidé, seule une volonté politique permettra de résoudre ce problème en considérant que cette période est bien une opération extérieure puisque l'ALGERIE était une nation indépendante depuis le 02 juillet 1962, ce qui n'a pas empêché à 493 militaires de perdre la vie. Mais cela a un coût. Actuellement 1 073 000 retraites du combattant et 231 000 pensions militaires sont versées aux ayants droits.

A 17 heures les épouses et les veuves de nos camarades disparus nous ont rejoint pour partager la galette des rois et permettre de se retrouver dans un climat convivial en souhaitant à chacune et à chacun une bonne et heureuse année 2016.

Gabriel LAYMAND vice-président
de l'Union Fédérale des Anciens Combattants VG
de Saint-Julien-Montdenis

Les Associations

Saint Julien Evènement

FÊTE PATRONALE du 3 et 5 septembre 2016

Samedi 3 septembre



14h30 : départ du local des pompiers pour le défilé avec l'Echo ardoisier

15h30 : début des animations

19h00 : apéritif offert par la municipalité

20h00 : repas (voir menu ci-contre)

22h00 : feu d'artifice sur le stade des Bourguignons tiré par « Artpyroconcept »

23h00 : bal dans le gymnase, buvette tenue par « l'Amicale Laïque »

Animations proposées par les associations de Saint Julien :

Bibliothèque

- Stand de jeux,
- Espace lecture
- Séance de raconte-tapis / kamishibai

Marelle sans frontières

- 2 ateliers d'activités avec pour thème « la récupération »
- Un atelier d'origami
- Un atelier fabrication de bracelets

Activités manuelles

- Jeu de massacre (boîtes de conserve)
- Parcours d'obstacles en brouette ...

Tirelire des écoles

- Stand de jeux en bois

Amicale Laïque

- Chamboule tout
- Pêche à la ligne
- Croq'pommes

Ciné-club

- Projection de court métrage (1/2 à 3/4 heure)

Echo Ardoisier

- Stand avec la découverte des instruments de musique
- Pêche à la ligne

ASM Basket

- Stand de concours de lancer-francs

Des pots et des potes

- Stand de poteries, modelages...

Retrouvez toutes ces informations sur : www.stjulien-evenement.fr.

Les Associations

Animations proposées par
Saint Julien Évènement :

Balade à dos d'âne

S'ils sont réputés pour être têtus,
ils sont aussi tendres et dévoués...

Stand de tir à l'arc

Maquillage sur visage

Ferme des Brebiquettes de Montdenis

Stand avec chèvres et
dégustation de fromages



MENU Adulte : 13 €
MENU Enfant -15 ans (de 2001 et plus) : 6 €

Entrée froide :

- Salade verte
- Salade de duo carottes et céleri
- Salade de tomates, fenouils, concombres
- Salade taboulé oriental

Plat :

- Paëlla

Dessert :

- Entremets framboisier

Café



Le repas sera préparé par Christian traiteur

Réservation obligatoire des repas au plus tard le samedi 27 août soit :

- au cours de la permanence **en mairie** le samedi 27 août de 10h00 à 12h00
- par **téléphone** au 07 83 71 01 70
- par **mail** : contact@stjulien-evenement.fr

Lundi 5 septembre

Concours de boules organisé par la Boule Ardoisière

Les Associations

Amicale Laïque



RANDONNÉES



L'Amicale Laïque organisera, à nouveau cet été, des randonnées familiales dont voici le programme :

WE des 18 et 19 juin 2016 : sortie en refuge (Petit Mont-Cenis)
J1 : Lac de Savine et col Clappier / J2 : Mont Froid.

Dimanche 24 juillet 2016 : Pain de Sucre.

Dimanche 28 août 2016 : Lac de la Croix (Belledonne).

Dimanche 18 septembre 2016 : Fond d'Aussois.

Ces randonnées sont accessibles aux familles et aux enfants (qui ont l'envie de marcher...).

Elles sont ouvertes à nos adhérents et il est possible d'adhérer à prix réduit pour l'été.

Pour les habitants des communes de Saint-Julien-Montdenis et de Montricher-Albanne : 10€ (individuel) – 15€ (famille)

Pour les habitants d'autres communes : 12€ (individuel) – 20€ (famille).

Une inscription doit obligatoirement être faite, avant le jeudi précédant la sortie.



VIDE GRENIER

Le 4ème Vide-Grenier
de l'Amicale Laïque aura lieu
le dimanche 3 octobre, au gymnase de l'Espace
Culturel et Sportif de la Croix des Têtes.



Contact :
Jean-Marc HERMES
33, rue de la Croix Blanche – 73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS
Tél. : 06 30 70 03 76 - @ : contact@amicale-laique.net
Site Internet : www.amicale-laique.net



Les Associations

Chapelle de Grenis



20 ans séparent ces deux photos !!! (1996 - 2016)

20 ans déjà qu'a été créée l'Association « Chapelle de Grenis » à l'initiative de Robert Giraud suivi d'une poignée de bénévoles conscients de l'urgence de préserver leur patrimoine et surtout leur chapelle du XIIème siècle dédiée à St André qui se dégradait.

Depuis certains de ces volontaires sont partis, de nouveaux sont venus rejoindre quelques « irréductibles » et notre association a élargi son champ d'action.

Mais la motivation est toujours là et le 31 juillet nous aurons à cœur de fêter dignement le 20ème anniversaire de cette belle initiative, avec tous ceux qui nous soutiennent fidèlement et nous permettent de continuer l'action entreprise en 1996. Pour le bonheur de tous ceux qui aiment Grenis, qu'ils en soient originaires, résidents ou simplement de passage, nous espérons continuer encore longtemps le travail entrepris par R. Giraud et son équipe, et nous vous invitons à notre 20ème fête le 31 juillet.

N'oubliez pas de vous faire inscrire en temps voulu !!!

La FNATH

Accidentés de la vie

- Vous êtes :
- Victime d'un accident de travail
 - Atteint d'une maladie professionnelle
 - Licencié pour inaptitude
 - Vous rencontrez des difficultés dans votre emploi actuel
 - Vous voulez savoir quels sont vos droits et vos recours

La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés) vous accueille à Saint-Jean-de-Maurienne salle Louis Armand le 2ème vendredi de chaque mois de 9h à 11h.



Pour tous renseignements contacter Marc RAVIER au 04 79 59 61 56
ou Raymond MAGNIN au 04 79 20 46 30

Les Associations

ASM BASKET : UNE SAISON HISTORIQUE !

La saison 2015-2016 s'est achevée et aura été un cru exceptionnel. L'équipe séniors filles a remporté le titre de championne de Savoie pour la première fois de son histoire. Au terme d'une saison quasi-parfaite (13 victoires pour une seule défaite), les Saint-Glenainches auront survolé leur championnat. En ajoutant une élimination en 1/2 finale de coupe de Savoie face à l'ogre challésien, le bilan de cette équipe est juste entaché par le refus de la montée en championnat régional. Même si elles ont le niveau, elles se retrouveraient trop souvent en sous-effectif. Toutes les joueuses ne seront pas toujours disponibles les dimanches après-midi pour des raisons professionnelles et/ou familiales. Ce sera peut-être possible dans les prochaines années, avec la relève qui pousse à la porte.



Car la relève est bien là. L'école de basket compte parmi ses rangs 76 enfants de 3 à 16 ans (+17%) : 41 filles et 35 garçons.



- Une vingtaine d'U7 venaient tous les mercredis après-midi pour apprendre à apprivoiser la balle orange. Ils ont pu montrer ce qu'ils savent faire lors du tirage des rois, avec l'organisation d'ateliers et de matches.

- Les U9 étant aussi plus d'une vingtaine, deux équipes ont été engagées dans le championnat. L'équipe U9 filles finit avec un bilan de 1 victoire pour 9 défaites et aura montré de gros progrès. Il en est de même pour l'équipe U9 garçons, qui termine avec 8 victoires, 3 défaites et un match nul.



- Les U11 étaient une quinzaine à fouler les parquets : avec 9 victoires et 5 défaites, eux aussi ont montré de très belles choses.

- Les U13 ont démontré qu'ils font partie des meilleures équipes de Savoie. En remportant 7 de leurs 10 matches en 1ère phase, ils se sont qualifiés pour la phase finale et échouent au pied du podium (6 victoires pour 4 défaites), mais auront joué les yeux dans les yeux avec les équipes de tête.

- Les U15 mixtes, auteurs d'une saison en dents de scie, auront quand même démontré leur potentiel : avec 3 victoires en 10 matches en 1ère phase, ils ont ensuite été déversés en poule moyenne où ils terminent à la seconde place. Le fait d'avoir une équipe mixte

peut être embêtant pour les filles, qui se retrouvent parfois face à de sacrés gaillards. Mais cela leur servira pour le futur : dans 2 ans, ces mêmes filles pourront jouer en séniors et elles seront prêtes à relever le défi.



L'école de basket a organisé le « Kinder + Sport Basket Day » début janvier : en partenariat avec la FFBB et son sponsor Kinder, chaque enfant licencié pouvait inviter un autre enfant pour qu'il découvre le basket-ball gratuitement, en terminant l'entraînement par un goûter.



Cette saison, l'école de basket de l'ASM a mis en place une « Commission Parents », pour permettre d'avoir un lien entre les entraîneurs, les dirigeants et les parents. Des parents référents ont été élus, pour s'occuper de l'organisation des déplacements des équipes et trouver des personnes pour les tables de marques, cela permettant aux entraîneurs de ne se soucier que de l'aspect sportif. Ils participent aussi aux réunions du bureau pour être au courant de ce qui se passe dans le club.

En ce qui concerne les équipes séniors garçons, l'équipe Une (Excellence départementale) termine 5ème ex-aequo : une saison plus ou moins réussie. Sur le papier, c'est le plus mauvais résultat depuis 2011, car ils arrivaient toujours à finir sur

Les Associations



le podium ces dernières années. Mais compte-tenu de la saison difficile côté effectif, entre blessures à répétitions et plus ou moins graves, absences pour raisons professionnelles, ou d'autres absences moins justifiables, les Saint Glenains n'ont pas pu faire un seul match avec un effectif au complet. C'était une saison sans et pourtant, l'ASM termine avec un bilan équilibré de 9 victoires pour autant de défaites, ils échouent à une petite victoire de la 3ème place.

Pour l'équipe Deux (Promotion Départementale), ils auront joué le titre de champion de Savoie jusqu'en avril mais se seront écroulés en fin de saison. Avec 9 victoires pour 5 défaites, ils terminent à la 3ème place.



En dehors des terrains, l'ASM reste très active : tournoi François-Viard-Eugène Foray et challenge Emile Martoia, concours de belote, repas du Beaujolais Nouveau, vente des calendriers, thé dansant, festibasket... autant de manifestations qui permettent au club de rembourser les nombreux déplacements, les frais d'arbitrages, mais aussi d'acheter de nouveaux ballons, de nouveaux petits paniers pour les U7, du matériel d'entraînement... cela permet également de financer l'achat de paniers extérieurs, qui seront installés très prochainement par les employés communaux sur l'emplacement

d'un des anciens terrains extérieurs qui existaient avant la rénovation de l'Espace Sportif et Culturel de la Croix des Têtes.

L'ASM organise aussi des rendez-vous pour ses licenciés : des déplacements pour aller voir des matches professionnels : ASVEL-Pau Lacq Orthez en décembre, la 1/2 finale ASVEL-Monaco en mai, sans parler du pique-nique au lac de Villargondran, de la sortie au parc Walibi...



Le bilan de la saison a été présenté le 11 juin dernier lors de l'Assemblée Générale du club : depuis quelques saisons, il y a de plus en plus de monde qui assiste à ces assemblées générales. Cela réjouit les dirigeants qui sentent les licenciés et leurs parents de plus en plus impliqués dans la vie du club. Avec 113 licenciés au total cette saison, l'ASM se porte à merveille.



L'ASM pense aussi à l'avenir : le Comité de Savoie a présenté le projet de Coopération Territoriale de Clubs : un moyen de mettre en commun les effectifs, de fédérer les clubs Mauriennais, l'objectif étant de créer des équipes où chaque enfant (ou adulte) puisse jouer dans la bonne catégorie et au niveau qui est le sien. Le BC Modanais, l'ESM St-Michel, le BCM St-Jean et le BC Cuines ont signé pour la saison prochaine. De son côté, l'ASM a pesé le pour et le contre de cette CTC : lors d'une réunion, le projet a été présenté aux entraîneurs, aux

dirigeants et aux parents. Même si la CTC peut avoir de bons côtés, le club est en plein essor et personne ne veut casser cette belle dynamique. Les parents ont pensé que le fait de délocaliser certains (voir tous) les entraînements et matches dans les villages voisins poserait des problèmes. Mais surtout, les équipes ont appris à jouer ensemble et sont maintenant devenues des bandes de copains qu'il serait difficile de séparer. L'amour du maillot Rouge, le fait de porter les couleurs et de se battre pour son club font aussi parti de l'ADN, des valeurs de l'ASM. Autant de raisons qui ont fait que l'ASM n'a pas signé.

Nous profitons de ce papier pour remercier tous les bénévoles qui ont participé activement à la bonne tenue des compétitions et des manifestations. Merci aux parents pour leur disponibilité et leur implication, ainsi qu'aux enfants qui eux aussi participent à la vie du club. Nous remercions tous nos partenaires et nos sponsors qui apportent leur pierre à l'édifice, sans oublier la municipalité. Nous vous souhaitons un bon été et l'ASM reviendra en septembre pour essayer de faire encore mieux la saison prochaine.

Les rendez-vous de la saison prochaine :
Tournois de pré-saison (10 et 11 septembre 2016),
Repas du Beaujolais Nouveau (18 novembre 2016),
Concours de belote (20 novembre 2016),
Thé Dansant (2 avril 2017), Festibasket (4 juin 2017).



Adresse Mail : asmbasket.saintjulien@gmail.com
Site Internet : www.asmbasket.cabanova.fr
Facebook : Asm St Julien

Les Associations

Association « NOTRE VILLAGE – ENSEMBLE POUR DEMAIN »

L'association « NOTRE VILLAGE – ENSEMBLE POUR DEMAIN » rappelle qu'elle est toujours dans un mouvement apolitique.

Dans le journal municipal de janvier 2016 – N° 34, colonne « but de l'association, nous constatons que l'activité est marquée « non renseigné ». Cette omission ne peut être qu'involontaire (les statuts étant déposés en mairie). Je rappelle donc que « Notre Village » est une association d'opposition d'information trait d'union entre la population et les élus d'opposition.

Cette dernière se voulant constructive, malgré sa maigre représentation, est écoutée et nous en savons gré.

La fermeture de La Poste définitive est programmée. Elle sera déplacée dans les locaux de la mairie. Les travaux d'aménagement devraient commencer éminemment.

Le lotissement « La Maladière » : tous les lots font l'objet d'un compromis de vente.

La réalisation exceptionnelle menée de main de maître par José VARESANO mérite toute notre attention. Je veux parler de l'aménagement du rond-point de la zone d'activité du Pré de Pâques. Six mois d'un travail entièrement effectué par José de A à Z aidé par Salah REBAI.

Aidée par la CCCM et sponsorisée, cette réalisation n'a pas coûté 1 centime aux habitants de Saint-Julien-Montdenis. On ne peut qu'être admiratif quand on voit la finalité. En souvenir des ardoisiers, sur un lieu idéalement placé, je suis persuadé que les anciens forçats de l'ardoise doivent faire preuve d'émotion remplis de fierté. Certes, ce fût une époque, ou malgré l'exploitation de l'homme, force est de constater que pendant des siècles l'ardoise a fait la richesse de la commune. Merci José pour ton travail et ta pugnacité.

Lyon-Turin – Nous vous invitons à vous rapprocher de l'association « Défense des riverains contre les nuisances du LTF (Lyon-Turin Ferroviaire) de Saint-Julien-Montdenis » pour d'amples renseignements.

François ROVASIO - Président de l'Association "Notre village - Ensemble pour demain"
Adresse de messagerie : notrevillage@hotmail.com - 73870 ST JULIEN MTDENIS

Mai 2016

Défense des riverains contre les nuisances du LTF (Lyon-Turin Ferroviaire) Saint-Julien-Montdenis

À l'approche des premiers dépôts sur notre commune, l'association « Défense des riverains contre les nuisances du LTF » prend acte que l'accès à la zone de stockage située au Plan d'Arc à Saint-Julien-Montdenis empruntera la D1006 et se fera sur des bretelles aménagées dans les deux sens après et avant l'échangeur de Saint-Julien-Montdenis. Une signalisation conforme à la législation sera mise en place avec pour objectif une sécurité sans faille.

On craint que ce choix ne soit pas une solution provisoire. Restons vigilants.

Le réaménagement, pour les besoins du chantier, de l'ancienne Route Nationale 6 et la construction d'un ouvrage d'art sur le « Saint Julien » nous semblent judicieux. En effet, cette voie d'accès est la meilleure des solutions pour que l'ensemble des riverains ne soit pas perturbé par les nuisances d'un chantier hors normes où le passage des camions se fera toutes les deux minutes environ. Ces derniers ne circuleront que les jours ouvrables entre 8 et 17 h. Pendant les week-ends, les jours fériés et les périodes de départ et retour de vacances, le trafic sera interrompu.

Ce tracé comportera cependant un point noir se situant entre le pont du Bochet et le pont du chemin de fer sur environ 150 mètres. La cohabitation entre véhicules de chantier, riverains, cyclistes et touristes sera régulée par une signalisation faite de feux tricolores, de balises et le code de la route devra être respecté.

Nous souhaitons une SECURITE ABSOLUE.

L'association tenait à vous informer en vous présentant sa ligne de conduite. Elle est présente auprès des autorités, des élus et des responsables du chantier. Elle travaille pour l'ensemble des riverains. Nous remercions tous les adhérents et nous invitons la population à venir nous rejoindre.

Nous restons à votre disposition.



Les Associations

Club du Jeudi

Ces quelques lignes pour vous présenter notre programme depuis janvier. En tant que présidente de ce club je lance de nouveau un appel à toutes les personnes qui voudront bien venir nous rejoindre au lieu de rester seules chez elles. Vous allez juger en vous présentant notre programme :

- Janvier : - thé dansant qui a été une réussite
- tirage des rois
- Février : - assemblée générale avec repas choucroute
- Mars : - projection du film de Guillaume COLLOMBET « le lièvre blanc »
- Loto avec les adhérents
- Avril : - sortie avec croisière sur le lac d'Annecy
- Repas à la salle : polente/saucisses
- Juin : - sortie à Pont-en-Royans avec le club d'Orelle
- Repas à la salle
- Juin : - fin des activités du club



Toutes les personnes qui liront notre programme pourront voir et juger que l'on ne s'ennuie pas au Club du jeudi. Les adhérents et moi-même seront heureux d'avoir de nouveaux adhérents à la rentrée qui aura lieu le 1er septembre 2016.

Les adhérents et la présidente



Don du sang

Le congrès de l'Union Départementale des donneurs de sang bénévoles de la Savoie s'est tenu à St Pierre d'Albigny le 24 Avril.

Plusieurs intervenants ont animé la matinée, donnant des informations sur le suivi, l'usage du sang et du plasma recueillis au cours des collectes et à l'EFS de Chambéry. Ils ont également répondu à diverses questions posées par l'assemblée. Les associations ont été remerciées par les médecins et la responsable de l'EFS, pour le travail qu'elles effectuent en organisant les collectes dans leurs communes. Avant la clôture, plusieurs bénévoles ont été cités afin de recevoir diplômes et médailles.

Pour Saint-Julien-Montdenis, c'est M. Bois Pierre Alexis, vice-président, qui a été nommé « Chevalier du Mérite du Sang » **Félicitations et merci à lui pour son dévouement.**

Citons également M. Arlé Jean qui a reçu la médaille de cent dons en fin d'année 2015.

La collecte du 25 mai a été encourageante : 80 personnes se sont présentées. Merci à tous les donneurs et rendez-vous le 06 Octobre de 16h00 à 19h00.



Les Associations

« 1914/1918 ... Visages de soldats des Alpes et d'ailleurs »

Dans le cadre de la célébration du Centenaire de la Grande Guerre, sous le label officiel du Comité du Centenaire, l'association a mis en oeuvre une campagne de recherche de photos des soldats originaires des Alpes du Nord dont les noms figurent sur les monuments aux morts de leurs communes, villes et villages.

Mettre un visage (photographie du soldat) sur un nom (ceux inscrits sur les monuments aux morts), c'est identifier et donner chair, c'est rendre proche, c'est humaniser, c'est rendre hommage. En quelque sorte, il s'agit de redonner vie à ces jeunes, qui cent ans plus tôt ont sacrifié leur vie pour notre Pays, et de faire ressentir aux jeunes générations, que ce sont des jeunes hommes qui ont accompli ce sacrifice.

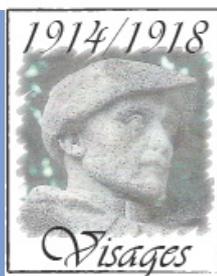
Ce travail, commencé en 2014 se poursuit jusqu'en 2018... Complété par une recherche de matériels ayant appartenu à ces soldats, d'éléments biographiques relatant les circonstances de leur vie au front et de leur mort, il a été présenté dans plusieurs communes et fera l'objet d'autres expositions en Savoie.

Partenaires et interlocuteurs : Direction du Patrimoine et des Archives (DMPA) du Ministère de la Défense et particulièrement, avec la Sous-direction de la Mémoire et de l'Action Educative, Direction Académique des Services de l'Education Nationale de Savoie (Groupe Culture Humaniste), Musée des Troupes de Montagne (Grenoble), Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de la Savoie, Lycée Louis-Armand (Chambéry) Archives Départementales de la Savoie, ONAC, Le Souvenir Français, Maurienne Généalogie et de nombreuses associations de Mémoire...

Collaboration scientifique de François Cochet, Professeur des Universités et membre du Conseil scientifique de la Mission du Centenaire.

Nous remercions les écoles et associations qui ont participé à ces recherches à Bonneval-sur-Arc, Flumet, Hauteluce, Montricher-Albanne, Val d'Isère, Villard de Mercury, Saint-Colomban-des-Villards, Saint-Jean-deMaurienne, Saint-Martin-sur-la-Chambre...

Notamment, les familles qui ont mis à disposition des photographies, en particulier à Saint-Julien-Montdenis pour l'exposition organisée à l'occasion du 11 novembre 2015.



Association loi 1901 – W733000854 - 126 rue du Bourg
Saint-Julien-Montdenis (73870)
Tel : 04 79 59 04 69 – ratbo57000@aol.com

Site : www.visages1418.fr

Les Associations



Au programme du second semestre :

- **Le mois du film documentaire en novembre** avec la projection des quatre films dont un en présence du réalisateur sur les thèmes de la danse et de la musique. En partenariat avec la bibliothèque municipale. **Entrée libre et gratuite.**
- Un film documentaire sera diffusé lors de **la semaine de la solidarité internationale** en partenariat avec La marelle sans frontière. **Entrée libre et gratuite.**
- **La fête nationale du court-métrage** qui se tiendra le mercredi 21 décembre à partir de 18h00 avec un programme pour les enfants puis une programmation adulte. **Entrée libre et gratuite.**
- La projection de 4 films (.....) **les premiers mardis du mois** de septembre à décembre à partir de **20h00.**

Salle de la Croix des Têtes, espace diamant

Ouverture de la salle : 19h45 - Présentation du film: 20h00

Projection du film en DVD sur grand écran

Echange et en-cas après le film

Contact : Mme LAPOSTOLLE : 04-79-56-77-07

A la bibliothèque municipale ce semestre :

Le prix Rosine Perrier (voir photo) jusqu'au **5 septembre.**

L'opération Premières Pages avec une animation pour les tout-petits en **septembre.**

A partir d'octobre le Prix Alter-Ado pour les collégiens en partenariat avec le collège Maurienne et le Prix des Incorruptibles en partenariat avec les écoles maternelle et élémentaire de la commune.

Le mois du film documentaire en novembre en partenariat avec le ciné-club

L'accueil de la ludothèque de l'ACA, les **jeudis 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 15 décembre de 16h00 à 18h00.** Des jeux pour les petits mais aussi pour les grands. Entrée libre et gratuite.

Grâce à la bibliothèque ne ratez aucun numéro de vos magazines préférés (Notre temps, Que choisir, Esprit d'ici, Causette, Histoire pour les petits...). Et de nombreuses nouveautés chaque mois pour votre plus grand plaisir.

A la bibliothèque municipale il y a plus de 3000 documents qui vous attendent alors, si vous avez des envies de lectures, de musiques, de vidéos n'hésitez pas à nous rendre visite

**les Lundi 17h00-19h00
et les Mercredis de 9h30-11h30 et 16h30-18h30.**

Entrée Libre et Gratuite

Adhésions : 10€/an et par famille

Gratuite pour les enfants



Les Associations

La Marelle Sans Frontières

L'élection présidentielle ainsi que les élections législatives et municipales se sont bien déroulées au Burkina Faso. L'année 2016 marque un retour à la stabilité pour le pays. Nos 2 capitales ont cependant connu des situations difficiles et similaires avec les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et le 15 janvier 2016 à Ouagadougou.

Le nouveau directeur de l'école primaire souhaite reprendre les échanges avec l'école de Saint-Julien-Montdenis à la rentrée 2016-2017. Nous continuons à les soutenir pour compléter l'achat des fournitures scolaires.

Les jeunes, parrainés pour leur scolarité au collège sont au nombre de 35 au cours de l'année scolaire 2015-2016 et les tout-premiers passent leur brevet des collèges cette année.

Enfin, la production-vente de savons de l'association des mères a atteint son but : l'école est toujours bien entretenue et la cuisine est propre. Elles arrivent même à aider l'association des parents d'élèves pour financer des activités scolaires.

Sans bénévoles et sans parrains/marraines, nos actions au village de Tansablogo ne pourraient exister. Que tous soient remerciés et nous vous invitons à nous rejoindre !

Contact : Evelyne Lesieur - lamarellsansfrontieres@yahoo.fr



Des Pots et des Potes

UNE NOUVELLE ASSOCIATION à Saint-Julien-Montdenis

« Des Pots et des Potes »

*L'atelier débutera ses séances en septembre 2016
Salle Croix Blanche*



Poterie – Modelage – Tournage en mode loisir

Atelier enfants : le mercredi après-midi de 14h30 à 16h00

Atelier adultes : le mercredi soir de 19h00 à 21h00

Renseignements au **06 17 42 47 84** et **07 82 77 45 01**
ou par mail à despotsetdespotes@gmail.com



Lubica PALLIER – Claudine DJELLOUT – Cécile FERON – Danielle GROS

Les Associations

Le Pied à l'Étrier fait peau neuve

Le Pied à l'Étrier fête cette année ses 20 ans d'existence. Année marquée par l'amélioration de ses installations afin d'accueillir un public toujours de plus en plus nombreux. Bientôt un nouveau club house et de nouveaux aménagements extérieurs permettront un accueil encore plus performant pour tous les cavaliers, quelque soit leur âge, leur niveau de pratique, leur origine sociale, leurs capacités physiques ou mentales.



Cette 20ème année est marquée par un CA de plus en plus dynamique, ce ne sont pas moins de 6 jeunes qui apportent fraîcheur et enthousiasme dans le nouveau bureau. Les deux monitrices, Martine et Julie, assurent toute l'année des cours d'équitation de grande qualité et sont toujours fortes de propositions pour proposer de nombreuses activités : stages, roller-joëring, hippothérapie, voltige, calèche, saut d'obstacle, pony-games, ski-joëring, compétitions, etc.



Le Pied à l'Étrier tient à remercier tous les parents, les cavaliers et ses partenaires, notamment la mairie de Saint-Julien-Montdenis et ses services techniques, qui par leur implication et leur aide permettent à l'association de continuer à offrir une équitation de qualité.

Nous vous donnons rendez-vous sur notre site internet et notre facebook pour découvrir notre nouveau logo et les nombreuses activités de l'été. N'oubliez pas que le centre équestre est ouvert du 11 juillet au 22 août.



A très vite !

Les enfants de Saint-Julien-de-Maurienne et de Montdenis tués à la guerre 1914-1918 ou décédés de suite de guerre

1915

Montdenis

- **BELLET** Charles, né le 18 septembre 1886, fils de Jean-Maurice et Bochet Marie, époux de Buttard Marie-Léontine, 1 enfant, **disparu le 7 janvier** à Thann (Alsace)

- **AMEVET** Jean-Baptiste, né le 5-12-1880, fils de Benoît et de Ducruet Eléonore, époux de Buttard Marie Véronique, 2 enfants, **décédé le 19 mars** à l'hôpital temporaire de Saint-Pol (Pas de Calais). Inhumé nécropole nationale à Saint-Pol-sur-Turnoise (rang 5 n° 232)

- **BELLET** Paul Auguste, né le 24-3-1894, fils de René Joseph et Coutaz Marie Hélène, **tué le 22 mars** à Mesnil les Hurlus (Marne)

- **BUTTARD** Henri, né le 3-6-1891, fils de Daniel et Coutaz Philomène, **tué le 7 avril** à Flirey (Meurthe et Moselle)

- **BELLET** Marius Anatole, né le 28-10-1891, fils de René Joseph et de Coutaz Marie-Hélène, **tué le 21 avril** à Notre-Dame-de-Lorette (Pas de Calais). Inhumé nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (carré 44 rang 1 n° 8647)

- **BOIS** Antoine, né le 18-8-1887, fils de Séraphin et Coutaz Félicité, époux de Coutaz Marie Caroline, 1 enfant, **disparu le 9 mai** à Souchez (Pas-de-Calais)

- **COUTAZ** Joseph Jean-Baptiste, né le 9-12-1894, fils de Pierre François et de Bochet Marie-Sylvie, **disparu le 10 mai** à Souchez (Pas-de-Calais)

- **BUTTARD** Maurice, né le 17-1-1894, fils de Florentin et de Borjon Césarine Marie, **décédé le 27 mai** à l'hôpital militaire Grenoble (Isère). Inhumé à Grenoble (carré militaire A rang 7 n° 22)

- **BORJON** Jean, né le 13-5-1879, fils de Joseph et Didier Blandine, **disparu le 9 juin** à Hébuterne (Pas-de-Calais)

- **CHATEL** Joseph, né le 12 -1-1886, fils de Victorin et de Didier Joséphine, **tué le 31 août** à Barenkopf (Alsace)

- **JOBERT** Placide, né le 13-7-1895, fils de Fidèle et Laymand Félicité, **disparu le 29 septembre** à Sainte Marie à Py (Marne)

- **BOCHET** Pierre Joseph, né le 14-2-1882, fils de Jean-Baptiste et Borjon Marie, époux de Bochet Henriette, 2 enfants, **tué le 16 octobre** au hameau des Quatre Vents Estrée-Cauchy (Pas-de-Calais). Inhumé nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (carré 52 rang 6 n° 10343)

- **BOIS** Pierre François Ange, né le 12-5-1873, fils de Séraphin et Coutaz Félicité, époux de Chatel Jeanne Marie, 4 enfants, **tué le 7 novembre** à Cuperly Montfrenet (Marne). Inhumé nécropole nationale de « Mont-Frenet » à La Cheppe (Marne) (n° 633)

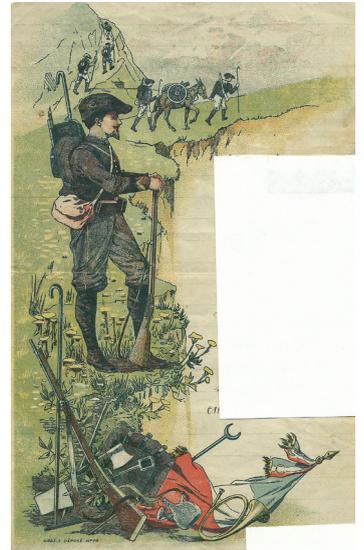
- **LAYMAND** Jean-Baptiste, né le 5-2-1883, fils de Pierre François et de Borjon Rose, **tué le 25 décembre** à Sondernach (Alsace). Inhumé nécropole nationale « Bois de Maette » à Sondernach (Haut-Rhin) n° 335

Saint-Julien-de-Maurienne

- **GIRARD** Joseph Camille, né le 17-1-1882, fils de Joseph et de Dompnier Félicité, **décédé le 19 janvier** à l'hôpital de Breuil-Sec (Oise)

- **SALLIERE** Edouard, né le 5-7-1889 à Montricher, fils de Séraphin et de Laymond Marie-Clémentine, **décédé prisonnier le 23 janvier** à Ville-Appenweir (Alsace)

- **CARRAZ** Joseph, né le 21-3-1894, fils d'Elie et de Claraz Victorine, **tué le 5 mars** à Hartmannweillerkopf (Alsace)



Histoire

- **GIACOMETTI** Pierre, né le 3-11-1888, fils de Jean-Baptiste et de Girardi Virginie, **tué le 15 mars** à Notre-Dame-de Lorette (Pas-de-Calais)
- **POMMARD** Alexis, né le 15-3-1884 à Saint-Martin-la Porte, fils d'Etienne, marié, **tué le 19 mars** à Reichackerkopf (Alsace)
- **TROCCAZ** Candide, né le 20-12-1879 à Valmenier, fils de Damase et de Noraz Jeanne-Baptiste, époux de Soudier Angèle Virginie, 3 enfants, **tué le 8 avril** à Flirey (Meurthe et Moselle)
- **BOIS Paul**, né le 23-3-1871 à Albanne, fils de Jean-Baptiste et de Thimel Eugénie Françoise, 2 enfants, **décédé le 16 avril** à Turin, inhumé à Saint-Julien-de-Maurienne
- **ALA** Jean-Baptiste, né le 14-6-1890, fils de Pierre et Deléglise Marie-Philippine, **tué le 3 mai** à Souchez (Pas-de-Calais)
- **ASSIER** Alexandre, né le 8-4-1881, fils de Zacharie et Buffard Emilie, **disparu le 9 mai** à Souchez (Pas-de-Calais)
- **BORJON** Auguste Eugène, né le 14-3-1883, fils de Pierre-Joseph et de Buffard Marie-Sylvie, **disparu le 9 mai** à Souchez (Pas-de-Calais)
- **CHATEL** César-Pierre, né le 30-6-1892, fils de Jean-Baptiste et Assier Marie-Séraphine, **tué le 9 mai** à Souchez (Pas-de-Calais)
- **JACOB** Zéphirin, né le 12-2-1888, fils de Maximin et de Borjon Marie-Madeleine, marié, 2 enfants, **décédé le 16 mai** à Villers Chatel (Pas-de-Calais)
- **ROSSO** François, né le 30-9-1883, fils de Joseph et de Rubello Catherine, marié, 1 enfant, **tué le 29 mai** à Souchez (Pas-de-Calais). Inhumé à Aubigny-en-Artois (rang 7 n° 370)
- **FAVIER** Cyrille, né le 20-12-1895, fils de François et de Richard Césarine Delphine, **tué le 11 juin** à Bois de Mesnil (Vosges)
- **BUFFARD** Ernest, né le 9-1-1894, fils de Joseph Alphonse et de Catella Marie-Joséphine, **tué le 15 juin** à Bois de Eichewalde (Alsace)
- **COLLOMBET** François Joseph, né le 14-2-1881 à Dijon, fils d'Alexandre et de Borjon Césarine, époux de Marie Mélanie, 1 enfant, **tué le 20 juillet** à Barenkopf (Alsace)
- **BUFFARD** Edhèse, né le 21-11-1895, fils de Jean-Baptiste et Borjon Marie-Thérèse, **disparu le 22 juillet** à Barenkopf (Alsace). Inhumé nécropole nationale « Le Wettstein » à Orbey (Haut-Rhin) (n° 1574)
- **BUFFARD** François, né le 14-7-1895, fils de Edouard Aimable et Didier Clémentine, **disparu le 22 juillet** à Barenkopf (Alsace)
- **RAVIER** Pierre-Alexis, né le 28-3-1875 à Saint-Martin-la-Porte, fils de Jean-Baptiste et Ratel Ursule, époux de Didier Marie-Anne, 4 enfants, **tué le 27 juillet** à Lingekopf (Alsace)
- **SANDON** Pierre, né le 29-9-1891, fils de François et de Darold Lucie, **tué le 25 septembre** à Souchez (Pas-de-Calais). Inhumé nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette à Albain-Saint-Nazaire (carré 52, rang 1, n° 10256)
- **ARBESSIER** Sixte, né le 11-11-1881, fils de Pierre et Exartier Marie-Pélagie, marié, 2 enfants, **tué le 29 septembre** à Tahure (Marne). Inhumé nécropole nationale « la Crouée » à Souain-Perthes-les-Hurlus (n° 6830)
- **TRICOT** Jean-Baptiste, né le 5-11-1895, fils de Célestine, **tué le 7 octobre** à Houdain (Pas-de-Calais). Inhumé carré militaire « Houdain » à Houdain (rang 12 n° 359)
- **BUFFARD** Vital-Alphonse, né le 13-6-1876, fils de Barthélémy et Exartier Marie-Christine, époux de Maritano Aurélie Françoise, 3 enfants, **tué le 16 octobre** à Neuville-Saint-Vast (Pas-de-Calais). Inhumé nécropole nationale « Maroeuil » à Maroeuil (Pas-de-Calais) (rang 10 n° 480)

Nous pouvons hélas constater que 6 enfants de Montdenis et de Saint-Julien-de-Maurienne sont décédés à Souchez (Pas-de-Calais) entre le 3 et le 10 mai 1915.

MODÈLE DÉPOSÉ N°12

Bernadette BUFFAZ

Nouvelle entreprise

Les Jardins de St Julien

Peut-être avez vous remarqué sous le bourg une clairière s'ouvrant, des sillons se tracer ou des serres se monter comme par magie ou... presque ! Derrière ces tours de passe-passe se cache le labeur d'un maraîcher en cours d'installation. Apprivoiser la nature, faire revivre une terre, redécouvrir une culture : tout cela reste bien magique !

Les terrains remis en culture sont situés en dessous du chemin de l'Épine. Les vignes, les céréales et les pâtures qui occupaient autrefois le terrain ont été progressivement remplacées par la friche. Comment retrouver le lien entre l'homme et la terre ? L'agriculture biologique était une évidence pour ces parcelles « ensauvagées ». Progressivement, le jardin prend forme en s'appuyant sur les particularités des milieux et en cherchant à les valoriser. Les légumes sont cultivés de la manière la plus naturelle possible, avec la certification Agriculture Biologique. Ce label va dans le sens d'une recherche de saveurs et de qualité nutritionnelle des produits. Mieux vaut une bonne carotte tordue qu'une carotte maquillée !



Une visite des jardins a eu lieu le samedi 28 mai et s'est conclue par un pot de l'amitié. D'autres animations sont en vue : visite pour les enfants, pique-nique pour la semaine du bio en septembre, chantiers collectifs et festifs...

L'activité a été rendue possible par l'existence de l'AFP et son soutien au projet de maraîchage. L'arrivée de l'eau sur le terrain a été rendue possible par les mesures compensatoires du Lyon-Turin. Les travaux ont été financés par l'AFP et réalisés par l'entreprise Mille et les services techniques communaux à temps pour la saison !

La commercialisation est restreinte pour cette première saison : des paniers sont déposés à la boulangerie « le pain de Jean », en association avec d'autres producteurs bio de la vallée. Les commandes ont lieu sur le site paniersbiomauriennais.fr. Vous pouvez aussi retrouver les légumes au magasin "Paysans d'ici et d'ailleurs" place Fodéré à Saint-Jean-de-Maurienne. Une vente à la ferme sera mise en place le vendredi en fin d'après-midi quand la saison sera plus avancée.

N'hésitez pas à envoyer un mail pour être tenu au courant des actualités et de la commercialisation.

Au plaisir de vous retrouver au jardin.

Louis-Abel ALARY

Les jardins de St Julien

07.77.07.04.45

jardinsaintjulien@gmail.com



Les brèves

Jeunes lycéens étrangers Brésiliens et Allemands, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Anita, jeune Italienne, a 16 ans. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir du 26 Aout 2016. Elle aime la plongée sous-marine et la natation. **Lucia**, jeune Allemande de 16 ans, a de nombreux hobbies : Elle pratique le piano, le chant, aime cuisiner et jouer au tennis. Elle apprend le français depuis 3 ans. **Clara**, Brésilienne de 17 ans aime le sport et la musique. Elle rêve aussi de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait pour lui donner la possibilité de mieux apprendre le français en immersion familiale et scolaire.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Karine MALLE – 389 Rte de la Capite – Les Scieux
74200 LE LYAUD
04.50.73.77.33 / 06.32.83.20.91
karinemalle@orange.fr

Bureau Coordinateur CEI :
02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32



SUBVENTIONS aux particuliers pour l'acquisition de vélos à assistance électrique

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne propose une aide aux particuliers pour l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) neufs. Cette aide s'élève à 25% du coût TTC du vélo, dans la limite de 300 € de subvention.

L'objectif

- Limiter l'usage de la voiture et inciter le report modal de la voiture particulière vers le vélo.
- Faciliter l'accès au vélo à assistance électrique très adapté à un territoire de montagne.



Pour qui ?

Toute **personne physique**, domiciliée (**résidence principale**) dans une des communes membres de la **Communauté de Communes Cœur de Maurienne** (Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Hermillon, Montvernier, Le Châtel, Pontamafrey-Montpascal, Montricher-Albanne et Villargondran) qui fait l'**acquisition d'un vélo à assistance électrique homologué neuf** en son nom propre ou celui d'un mineur dont il est le représentant légal, dans la limite d'une subvention par foyer.

Comment ?

Les intéressés déposent un dossier auprès de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne qui comprendra :

- un formulaire de demande de subvention complété et accompagné des pièces justificatives requises,
- une convention de subvention complétée et signée.

Le formulaire et le modèle de convention sont disponibles sur demande à la Communauté de Communes Cœur de Maurienne ou téléchargeables sur le site internet de la CCCM, www.coeurdemaurienne.com.

Contact médias

Communauté de Communes Cœur de Maurienne - Avenue d'Italie - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. : 04 79 83 07 20 – Fax : 04 79 83 07 21 – Mail : contact@coeurdemaurienne.com





Manifestations 2ème semestre 2016

- 30/06 au 1er/07/16 Festival de théâtre avec « Théâtre en Maurienne »
- 02/07/16 Spectacle pour enfants avec « Théâtre en Maurienne »
- Du 7 au 10/07/16 Festival de théâtre avec « Théâtre en Maurienne »
- 31/07/16 Fête annuelle à Grenis avec « la chapelle de Grenis »
- 03-05/09/16 Fête patronale organisée par « Saint-Julien évènement »
- 24/09/16 Fête du Pastaquès
- 02/10/16 Vide-greniers avec « l'Amicale Laïque »
- 06/10/16 Don du sang
- 16/10/16 Repas des aînés
- 22/10/16 Soirée festive italienne organisée par « l'Echo Ardoisier »
- 28/10/16 Journée festive « Halloween » organisée par « Saint-Julien évènement »
- 06/11/16 Loto de « l'Echo Ardoisier »
- 11/11/16 Cérémonie du 11 novembre
- 13/11/16 Vide-greniers avec « la Tirelire des Ecoles »
- 18/11/16 Repas du beaujolais nouveau organisé par « l'ASM Basket »
- 19/11/16 Saint Cécile de « l'Echo Ardoisier »
- 20/11/16 Trail avec « Saint-Julien-évènement »
- 20/11/16 Concours de belote organisé par l' «ASM Basket »
- 26/11/16 Soirée de la semaine de solidarité internationale
- 04/12/16 Spectacle de Noël avec « la Tirelire des Ecoles »
- 13/12/16 Spectacle Malraux « Oh non... encore une sorcière ! »
- 16/12/16 Le jour le plus court organisé par «le ciné club»
- 18/12/16 Concert de Noël de «l'Echo Ardoisier »

